

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 79 (1952)
Heft: 7

Artikel: Histoires de chez nous
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-228156>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Histoires de chez nous

Il y a eu le Tir cantonal à Yverdon, la petite cité qui s'enorgueillit d'avoir hospitalisé Pestalozzi, le grand pédagogue. Pestalozzi, cependant, n'était point tireur. Comment rappeler discrètement sa mémoire sur l'affiche du Tir cantonal ? Quelqu'un a trouvé immédiatement la solution : « Confédérés, venez tirer ! Pestalozzi tirait aussi... vos enfants de l'ignorance. »

* * *

Deux Vaudois, de l'autre bout du canton, traversaient une fois, en train, une contrée à eux inconnue. Voici une petite gare. Un des voyageurs essuie la buée de

la vitre, écarquille les yeux et, ne voyant rien, déclare :

— Il n'y a point de maisons !

— Je pense. ajoute son compagnon, qu'ils les rentrent le soir.

* * *

Une manière bien vaudoise de raconter un accident :

— A propos de malades, savez-vous que Louis Tronchet est à l'hôpital ?

— Pas possible ! Qu'est-ce qu'il a ?

— Il lui est arrivé une curieuse aventure. Hier matin, foutimassant dans sa grange, il est tombé d'une échelle cinq minutes après qu'un domestique l'avait enlevée.

Civil... et militaire !

Monette, dont le papa a fait du service militaire, a souvent entendu prononcer le mot « civil ».

Quand papa parle de ses compagnons d'armes, il dit fréquemment : « Au civil, celui-ci est... ceci ou cela. » Monette sait maintenant que tout homme à deux métiers : le civil et le militaire.

La cousine de Monette vient de se marier. Une grande noce qui a duré deux jours. Il y avait le mariage civil et le mariage religieux.

— *Et... quand le mariage militaire ? a demandé Monette.*

• • •

Un petit lieutenant tout neuf, et qui se prend déjà au sérieux, assiste, dans le village où il cantonne, à un impressionnant incendie. Si impressionnant que tout le village est sur pied et que des secours doivent s'organiser. Il y a, bien entendu, le capitaine des pompiers et son second. Tous deux donnent des ordres nets et précis. Les pompiers sont sur les dents, l'eau gicle de partout, mais le feu gagne du terrain et la foule fait la chaîne.

Le petit lieutenant ne tient pas en place et, l'habitude aidant, il se met à commander, lui aussi. Comme il est en uniforme, on l'écoute et on lui obéit.

Mais le capitaine a entendu et, se tournant vers le trop zélé officier, il lui crie d'un ton sans réplique :

— *D'abord, vous, vous n'avez rien à dire : c'est un incendie... civil !*

M. M.-E.